La filière canne-sucre-rhum en Martinique en 2008 : présentation et contribution au développement territorial

Hélène Mbolidi-Baron

Centre technique de la canne et du sucre de la Martinique
Email : hmbaron@ctcs-martinique.org

Historiquement, l'économie de la Martinique repose sur l'exploitation de la canne à sucre. L'expansion coloniale française a fait de ce territoire une « île à sucre » pendant près de trois siècles. L'industrie de la canne y a connu de nombreuses restructurations au fil du temps, tandis que n'a cessé d'évoluer le contexte socio-économique. A partir de la moitié du XX^{e} siècle, la production cannière martiniquaise est sujette à un important déclin. Sur 14 000 ha de canne au début des années soixante, il n'en reste que 3 780 ha. Ceci représente un peu moins de 15% de la surface agricole utilisée (Sau), établie à 25 905 ha au dernier recensement (Daf, 2007). La canne est ainsi supplantée depuis plusieurs décennies par la banane, qui occupe à ce jour 7 300 ha (28% de la Sau).

Pourtant, la canne se présente de nouveau aujourd'hui comme un élément fort de l'agriculture martiniquaise. Ceci tient à une orientation spécifique vers le rhum, et plus précisément le rhum agricole, qui se différencie depuis plus de dix ans par une Appellation d'origine contrôlée (Aoc). Ceci tient aussi à l'engagement dans la qualité de l'ensemble de la filière canne-sucre-rhum. Celle-ci présente ainsi plus que jamais des atouts majeurs en matière de développement durable pour la Martinique. C'est ce que vise à illustrer la présente communication, en mettant en relief les récentes évolutions et en soulignant l'action du Centre technique de la canne et du sucre (Ctcs).

1. ETAT DES LIEUX A L'AUBE DE LA CAMPAGNE 2008

1.1. Sole cannière & unités industrielles

Deuxième spéculation agricole de l'île après la banane, la canne a vu sa surface passer de 3 000 ha au début des années 1990, à près de 3 800 ha en 2008. C'est la seule culture à afficher une telle expansion en Martinique, de plus de 20% sur les deux dernières décennies. La carte 1 permet de localiser, au sein de cette île de 1 080 km², les surfaces cultivées en canne, réparties dans des zones relativement contrastées du point de vue pédo-climatique, ainsi que les unités de transformation.

La canne est principalement destinée à approvisionner l'industrie sucrière et rhumière. L'appareil industriel compte à ce jour huit unités : une sucrerie-distillerie et sept distilleries agricoles. Quatre négociants-éleveurs de rhum complètent ce réseau d'acteurs, au centre duquel se situe le Ctcs.

L'industrie sucrière de la Martinique, jadis prospère, repose désormais sur l'activité d'une seule unité, l'usine du Galion, basée sur la côte atlantique, à Trinité. Constituée depuis 1984 en Saem (Société anonyme d'économie mixte), cette unité s'appuie sur une forte participation des Collectivités territoriales martiniquaises. Un récent partenariat industriel et commercial a été mis en place avec la société Cofepp (Compagnie financière européenne de prise de participation). Dépourvue de faire-valoir direct, la Saem du Galion dépend totalement pour son approvisionnement de fournisseurs extérieurs. L'usine du Galion n'en reste pas moins jusqu'ici la « pièce maîtresse » de l'appareil industriel de la filière canne martiniquaise, en utilisant un peu plus du tiers du tonnage total de cannes broyées en Martinique.

Carte 1. Sole cannière, unités industrielles et autres acteurs

(Répartition géographique à l'aube de la campagne 2008)

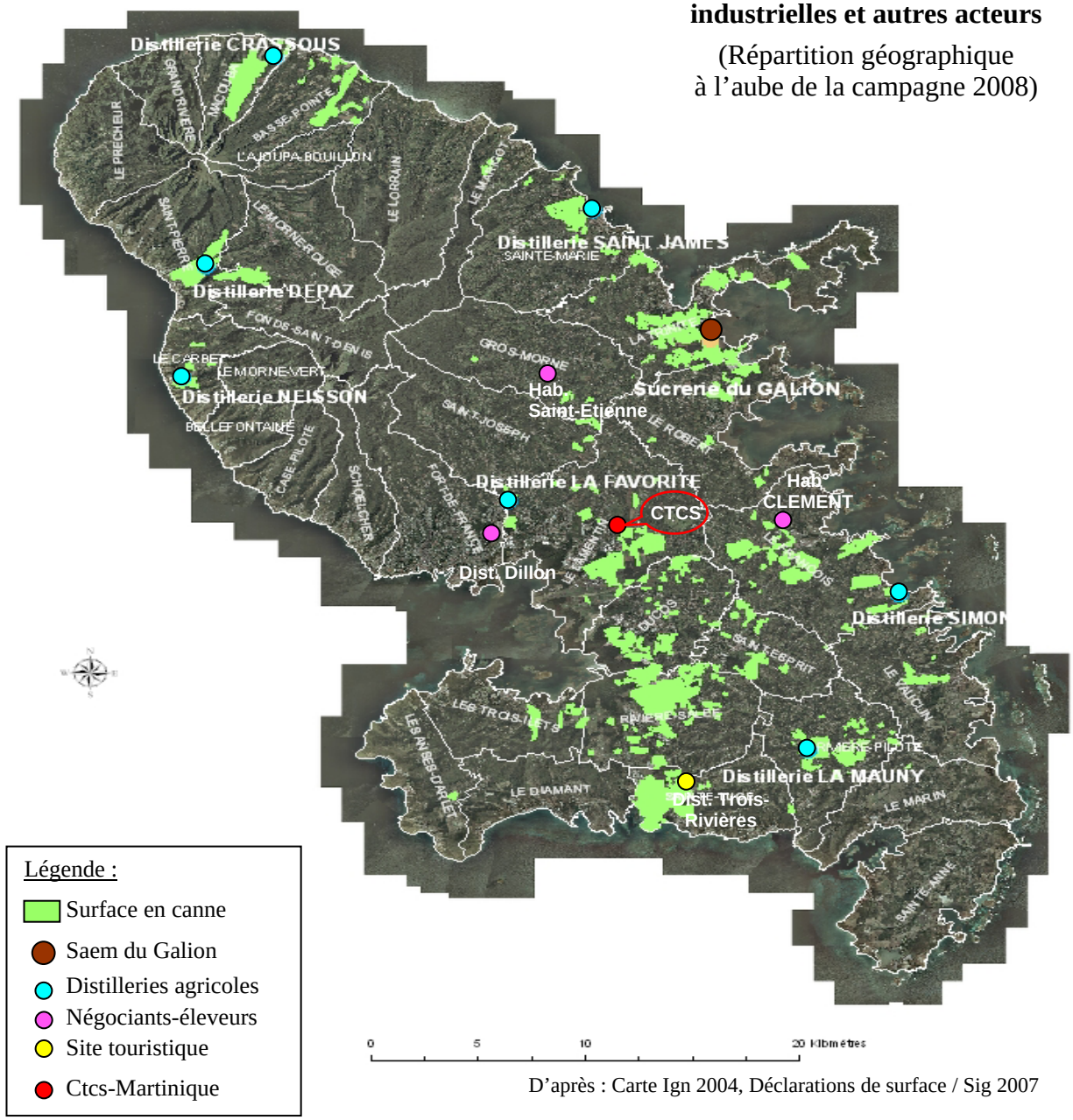

Légende :

- Surface en canne
- Saem du Galion
- Distilleries agricoles
- Négociants-éleveurs
- Site touristique
- Ctcs-Martinique

D'après : Carte Ign 2004, Déclarations de surface / Sig 2007

Le secteur du rhum agricole, qui relève du secteur privé, a fait l'objet de récents mouvements de concentration, passant de neuf à sept distilleries réceptrices de cannes entre 2003 et 2006[1]. Ces distilleries sont caractérisées par une grande dispersion géographique (voir carte 1) : quatre sont dénombrées au nord de l'île (Neisson, Depaz, JM Crassous de Médeuil, Saint-James), une au centre (La Favorite) et deux au sud (Simon, La Mauny). Les négociants-éleveurs sont au nombre de trois : habitation Clément, habitation Saint-Etienne et distillerie Dillon. Détenant une maîtrise plus ou moins totale de leur approvisionnement, les distilleries agricoles sont de plus très demandeuses en matière première, dans un marché du rhum en forte expansion.

[1] Conversion de la distillerie Trois-Rivières (Sainte-Luce) en site touristique à l'issue de la campagne 2003 et transfert de la réception des cannes vers la distillerie La Mauny (Rivière-Pilote) ; Conversion de la distillerie Dillon (Fort-de-France) en négociant-éleveur à l'issue de la campagne 2006 et transfert de la réception des cannes vers les distilleries Saint-James (Sainte-Marie) et Depaz (Saint-Pierre).

Figure 1. Organigramme des distilleries agricoles

(et pourcentage de la production de rhum agricole par groupe ou entreprise en 2007)

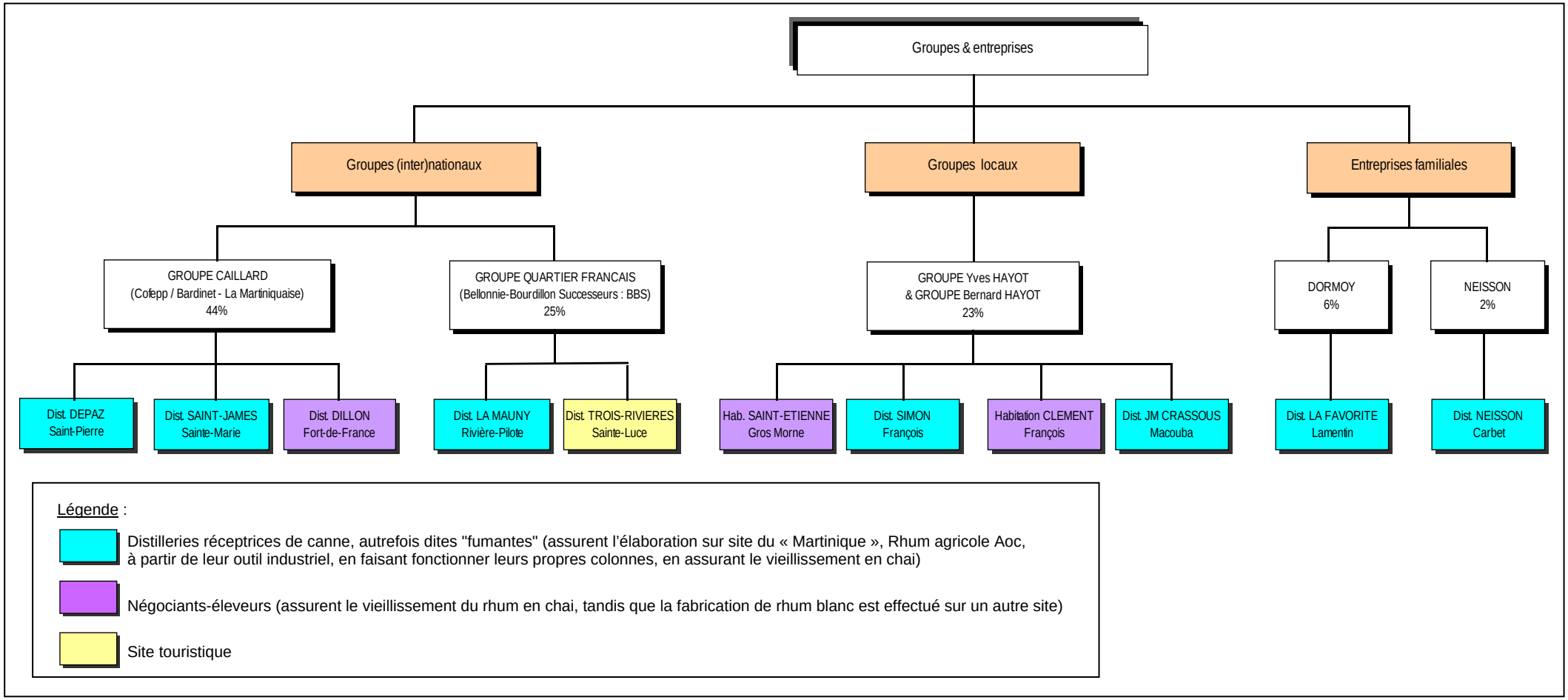

En dehors de l'industrie sucrière et rhumière, existe une petite production de canne, actuellement difficile à comptabiliser, utilisée pour la fabrication (artisanale ou semi-industrielle) de jus, ainsi que pour la vente de canne de bouche sur les marchés. La canne est également présente un peu partout sur le territoire, dispersées chez les particuliers, dans les jardins domestiques ou les jardins créoles.

1.2. Exploitations cannières

La structure morcelée, les difficultés de mécanisation (du fait de la topographie accidentée du territoire) et la gestion individuelle des exploitations se sont soldées au cours des dernières décennies par la disparition de nombreuses petites unités traditionnelles. Toutefois, après des années de chute rapide et continue du nombre de planteurs, une certaine stabilisation est observable depuis le début des années 2000. Ceci tient notamment à de nouvelles installations et à des reconversions d'anciennes surfaces de banane, notamment dans le nord atlantique. Ce fait est à rapprocher du regain pour la culture, généré par l'obtention de l'Aoc rhumière, parallèlement aux problèmes rencontrés dans d'autres filières agricoles (banane, maraîchage). Les efforts menés par le Ctcs en matière d'encadrement technique et de formation ont également contribué à l'amélioration du niveau de technicité des producteurs.

Cette conjonction de facteurs, alliée à une meilleure organisation des producteurs, a joué en faveur d'une confiance renouvelée en la filière de la part des agriculteurs. La production de canne est ainsi assurée actuellement par environ 260 planteurs, dont 185 fournissent les distilleries agricoles. Cependant, en dépit de quelques nouvelles installations enregistrées, la population de planteurs reste très hétérogène : 90% des planteurs possèdent des unités cannières de moins de 10 ha et livrent environ de 20% du tonnage annuel (voir tableau 1).

Tableau 1. Livraisons de canne et catégories de planteurs en 2007

Livraisons en tonnes de canne	Nombre de planteurs		Livraisons de canne	
	Effectif	%	Tonnage	%
Moins de 100 t	82	31,5%	4 124,00	1,8%
100 - 500 t	134	51,5%	30 521,50	13,7%
500 - 1 000 t	17	6,5%	11 099,51	5,0%
1 000 - 1 500 t	9	3,5%	10 698,28	4,8%
1 500 - 5 000 t	10	3,8%	26 379,93	11,8%
5 000 - 10 000 t	3	1,2%	19 270,58	8,6%
Plus de 10 000 t	5	1,9%	120 932,95	54,2%
TOTAL	260	100,0%	223 026,75	100,0%

Source : Ctcs-Martinique, 2007. Base de données

1.3. Production de canne

223 027 tonnes de cannes ont été récoltées en 2007. La majorité de cette production a été broyée dans les distilleries agricoles. Celles-ci ont reçu 138 537 t, soit 62% de la production totale. Les livraisons à l'usine du Galion se sont élevées à 84 490 t, soit 38% du total.

Sur les deux dernières décennies, exception faite pour la campagne 2006, la production de canne est marquée par une certaine stabilité, autour de 200 000 tonnes (cf. graphique 1), malgré la restructuration de la population de planteurs. Ceci tient, d'une part, à l'augmentation de la productivité moyenne et, d'autre part, à la concentration de la production sur les moyennes et grandes exploitations mécanisables, ce qui va de pair avec un auto-approvisionnement croissant des distilleries.

Graphique 1. Nombre de planteurs et livraisons de canne sur 26 ans (1981-2007)

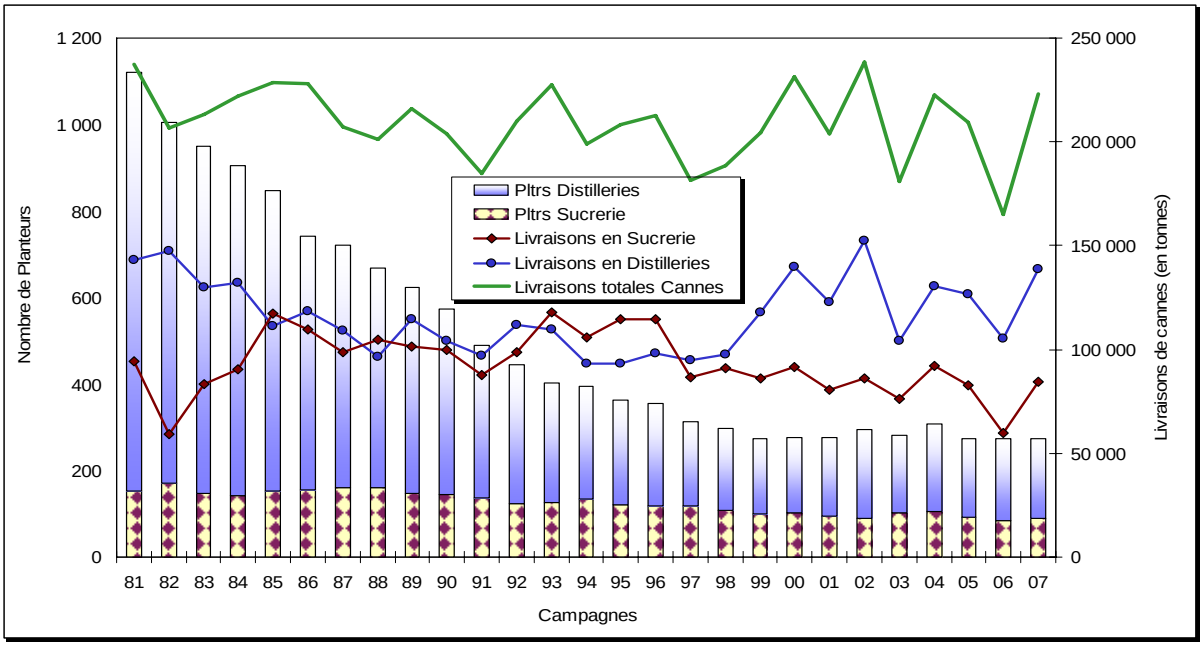

D'après : Ctcs-Martinique, 2007. Base de données

1.4. Production et commercialisation des produits finis

La consommation de sucre est estimée en Martinique à 14 000 tonnes, dont environ 6 000 tonnes de sucre roux. Cette demande est alimentée pour l'essentiel par le sucre du Galion dont la production, suite au redémarrage après la création de la Saem, s'est maintenue en adéquation avec la consommation de bouche jusqu'à ces dernières années. Cette adéquation a été retrouvée en 2007, après 3 années difficiles sur le plan climatique, qui se sont traduites par une production de sucre en deçà des besoins du marché intérieur.

Graphique 2. Production de rhum agricole, de rhum de sucrerie et de sucre (1981-2007)

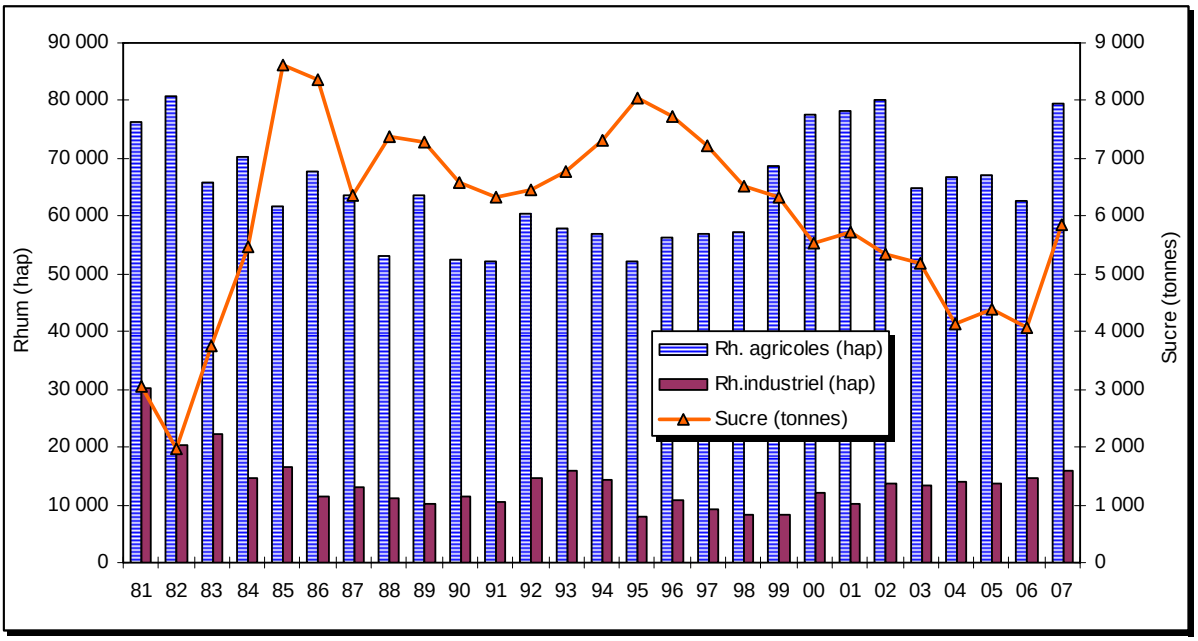

D'après : Saem du Galion, distilleries agricoles (Coderum), Ctcs-Martinique

Le rhum de sucrerie, et tout particulièrement le rhum grand arôme, est fortement apprécié sur les marchés extérieurs. La modernisation de la distillerie pour la fabrication du rhum grand arôme a permis une production plus régulière et de meilleur niveau. Cependant, la Saem pâtit jusqu'ici d'une insuffisance récurrente quant à son approvisionnement en cannes, ce qui lui laisse peu de marge de manœuvre pour satisfaire ses besoins de production.

Avec 65% des cannes orientées vers l'élaboration de rhum agricole, la filière canne martiniquaise affiche une spécificité par rapport aux autres régions cannières, davantage tournées vers le sucre et le rhum de sucrerie. Cette spécificité s'est vue confortée par l'Appellation d'origine contrôlée (Aoc) « Rhum agricole Martinique », obtenue par les professionnels en 1996, après plus de vingt ans de démarches. Première Aoc d'outre-mer et de surcroît pour un alcool blanc, celle-ci classe dorénavant le rhum agricole martiniquais parmi les alcools nobles liés à une origine géographique et constitue une reconnaissance du terroir et de la qualité des rhums agricoles martiniquais. Le suivi de cette appellation est assuré par le Syndicat de défense de l'appellation d'origine « Rhum agricole Martinique » (Sdaoram) et par le Comité martiniquais de défense et d'organisation du marché du rhum (Coderum). Les distillateurs bénéficient également de l'accompagnement du laboratoire de technologie sucrière et rhumière du Ctcs, accrédité en 2001 par le Cofrac (Comité français d'accréditation) pour un programme spécifique d'analyse des spiritueux et seul laboratoire des Dom (Départements d'outre-mer) à l'être jusqu'à ce jour.

Fortes de ce double suivi, la production et la commercialisation de rhum sont amenées à poursuivre leur progression sur les années à venir, confortée par la récente ouverture du contingent à l'exportation. Le secteur rhumier est ainsi aujourd'hui l'une des principales activités agro-industrielles de la Martinique et constitue un atout majeur pour l'avenir de la production cannière de ce pays.

Tableau 2. Filière canne-sucre-rhum
Bilan et projection d'un programme d'actions à l'autre

Secteurs	Paramètres	Moyenne 2000-2006	Projection 2007-2013
Canne	**Surface totale déclarée en canne**	**3 456 ha**	**4 200 ha**
	Production totale de canne	**207 362 t**	**250 000**
	Rendement agricole moyen (/surf. récoltée[2])	72 t/ha	70-75 t/ha
Sucre & rhum de sucrerie	**Tonnage de cannes broyées en sucrerie**	**81 361 t**	**115 000 t**
	(1 sucrerie-distillerie : l'usine du Galion)	39%	46%
	Production de sucre roux	**5 047 t**	**6 500 t**
	Production totale de rhum de sucrerie	**13 999 hap**	**15 000 hap**
Rhum agricole Aoc "Martinique"	**Tonnage de cannes broyées en dist. agric.**	**126 001 t**	**135 000 t**
	(7 distilleries agricoles à partir de 2007)	61%	54%
	Production de rhum agricole	**71 076 hap**	**80 000 hap**
	Rendement industriel (en litres de rhum à 55%vol./t de canne)	103 l/t	104 l/t

Source : Chambre d'agriculture de la Martinique, Ctcs-Martinique, 2007.

[2] Surface récoltée pour la transformation, estimée en excluant les cannes restées sur pied, les pépinières et les grandes cultures (> 12 mois) ; fonction du taux de renouvellement des plantations et de la climatologie.

2. MULTIFONCTIONNALITE DE LA FILIERE & DEVELOPPEMENT DURABLE

La contribution de la canne et de sa filière au développement durable de l'agriculture martiniquaise repose sur leur contribution aux quatre axes sur lesquels repose la notion de durabilité, à savoir : les dimensions environnementale, économique, sociale et transgénérationnelle ; dimensions que nous nous proposons de parcourir ci-après à travers quelques exemples, sans exhaustivité.

2.1. Dimension environnementale : préservation et valorisation des ressources

La canne à sucre, plante multifonctionnelle par excellence, offre des atouts environnementaux reconnus (Chambre d'agriculture, Ctcs-Martinique, 2007), relatifs à :

- La gestion de la fertilité des sols et la lutte contre l'érosion ;
- La conservation des stocks de carbone ;
- La diminution du parasitisme tellurique ;
- L'utilisation raisonnée et en faible quantité des intrants (produits phytosanitaires notamment) ;
- La moindre sollicitation de la ressource en eau (culture cannière essentiellement pluviale à ce jour en Martinique) ; un point conforté par le cahier des charges de l'Aoc ;
- Une extraordinaire complémentarité agro-industrielle avec la valorisation des co-produits de la canne (alimentation énergétique des unités de transformation, amendement organique pour les exploitations, alimentation du bétail, etc.).

Ces atouts sont confortés en Martinique par l'implication du Ctcs, à travers notamment : la lutte biologique contre le borer dès les années 1970, la rigueur de la sélection variétale sur le plan phytosanitaire, l'encadrement des Contrats d'agriculture durable (Cad), l'accompagnement des producteurs pour l'appropriation des nouveaux herbicides au profil environnemental plus favorable.

Les qualités agronomiques de la canne, intégrées dans les itinéraires techniques d'autres productions végétales, permettent d'améliorer la productivité de systèmes basés sur la diversification. Par ailleurs, au niveau des unités de production et plus encore des unités de transformation, des efforts très importants ont été menés en matière d'investissement pour répondre aux normes réglementaires sur le plan de la sécurité et de l'environnement.

Enfin, la canne participe à l'embellissement des paysages dans les bassins canniers, ce qui contribue à l'attrait touristique de l'île, surtout avec la dynamique rurale qui y est associée en période de récolte. Parallèlement, les cannaies sont devenus des lieux de vie de plus en plus valorisés sur le plan sportif (jogging, cross, etc.), participant par là au bien-être collectif.

2.2. Dimension sociale : technicité croissante, revalorisation, construction territoriale

L'emploi dans la filière est estimé à 3 700 personnes (2 400 Unités de travail annuel ou Uta), dont 1 400 salariés et 2 300 emplois indirects (transport, commercialisation). 30% des salariés sont des saisonniers, dont en moyenne 200 originaires des îles voisines de la Caraïbe, en majorité de Sainte-Lucie et de Haïti. Cette proportion diminue toutefois au fil des campagnes, cédant la place à du personnel recruté sur place et plus qualifié. Le développement exponentiel de la mécanisation des travaux, tant de récolte, que d'entretien et de plantation, impulse en effet l'émergence d'emplois de plus en plus techniques. Cela participe à la revalorisation de l'image des travailleurs de la canne.

Parallèlement, l'accession à la mécanisation de la coupe via la prestation de services offre davantage de souplesse pour le fonctionnement de petites exploitations de l'ordre de 5 ha ou plus, intégrant la canne dans un système d'activités diversifiées (par exemple en polyculture ou en polyculture-élevage). Cette alternative lève la principale contrainte de l'itinéraire technique qu'est la récolte, en termes de temps et de pénibilité de travail, ainsi que de coût.

Par ailleurs, les acteurs de la filière se sont fortement impliqués dans l'amélioration des conditions de travail, tant au niveau agricole qu'industriel et ils ont multiplié, avec l'accompagnement du Ctcs (organisme de formation agréé), les efforts de formation en matière de sécurité.

Enfin, la canne est aussi cette plante fondatrice sur laquelle repose toute la construction territoriale de la Martinique. A travers l'histoire, le peuplement, la culture, la langue, l'architecture créole, etc., elle est potentiellement un élément fédérateur de l'appartenance à une identité martiniquaise. Alors que la société antillaise est en train de reconsidérer son histoire et de revaloriser les éléments patrimoniaux dont elle a hérité, le caractère ancestral et patrimonial de la canne devient un bien précieux et un capital à conserver. La revalorisation de l'image de la canne, de ses métiers, de sa filière, contribue ainsi à fédérer toutes les formes d'engagement visant au maintien de cette production. Elle bénéficie aussi à l'image des produits de la filière auprès des consommateurs. Le dépassement des représentations ataviques héritées du passé est en cours, grâce à une transmutation permettant une ré appropriation de la culture canne par la population (Mbolidi-Baron, 2002). La canne, autrefois symbole du pire (l'esclavage), pourrait ainsi devenir synonyme du meilleur (le développement durable).

2.3. Dimension économique : productivité, qualité, multifonctionnalité et différenciation

Sur le plan agricole, le prix de la canne a augmenté de moins de 10% en quinze ans, tandis que les salaires et le coût des intrants ont plus que doublé. Cette évolution a pu partiellement être compensée par la réduction des coûts de production, grâce à l'extension de la mécanisation de la récolte : celle-ci est passée de moins de 15% en 1992 à plus de 75% en 2008. Elle a aussi eu des répercutions bénéfiques sur la qualité des livraisons (réduction d'apport de matières étrangères dans les chargements, rapidité accrue des livraisons, meilleure gestion de la coupe). Cependant, alors que les contraintes réglementaires se traduisent par des surcoûts de plus en plus importants et que le prix des intrants accuse de fortes hausses, les producteurs cherchent à concilier au mieux rentabilité et respect de l'environnement. Pour ce faire, de nouvelles marges de productivité sont attendues du recours croissant à la ferti-irrigation et aux engrais à libération lente, ainsi que de la diffusion de nouvelles variétés plus productives permettant de valoriser l'optimisation des conditions de culture.

Sur le plan industriel, des efforts conséquents ont été consentis au niveau de la sucrerie quant au process de fabrication et à l'alimentation énergétique. Les distilleries agricoles ont également toutes fortement investi au cours de ces années 2000 pour l'amélioration de la productivité, la qualité des produits finis et l'accueil sur site. L'attrait touristique associé à la filière est aujourd'hui très important et renforce la commercialisation. La production de rhum représente ainsi plus de 20% de la valeur ajoutée des industries agroalimentaires et assurent près de 7% de la valeur totale des exportations de l'île. Deuxième produit d'exportation après la banane (hors produits pétroliers), le rhum contribue à limiter le déséquilibre structurel des échanges extérieurs de la Martinique (Iedom, 2003).

De plus, toutes ces entreprises industrielles ont consacré ces dernières années des investissements très importants à la mise aux normes, tant en matière de sécurité que d'environnement. Ces investissements augmentent les coûts de production de cette industrie traditionnelle qui a su se restructurer et se moderniser rapidement depuis une quinzaine d'années pour accroître sa productivité (Iedom, 2003). Cet engagement des acteurs renforce la contribution de la filière sur ces trois axes étroitement liés du développement durable, que sont l'environnement, le social et l'économique. Ceci concoure à accroître la valeur des produits de la filière, à l'heure où le consommateur est de plus en plus soucieux de l'environnement et en quête d'authenticité.

La valorisation de la multifonctionnalité de la filière canne pour le développement durable de la Martinique et la démarche de qualification mise en place par les acteurs pour le rhum agricole sont ainsi amenées à se combiner et à converger, pour une synergie aux bénéfices réciproques. Le rhum agricole Martinique se positionne désormais comme produit « de qualité », à forte valeur emblématique. Il représente par-là un point fort pour l'image du territoire. Autrefois « île à sucre », la Martinique se positionne aujourd'hui en tant que « Terre de Rhum ». Fort de l'Aoc, le rhum agricole « Martinique » génère des externalités utilisables par d'autres produits (l'image de la Martinique, spécialisée dans le rhum agricole, la valorisation du savoir-faire local, etc.), en concrétisant la dimension patrimoniale de la canne.

2.4. Dimension foncière : quel rôle pour la canne dans la préservation des terres ?

Le patrimoine que constitue la terre agricole est difficile à préserver : la densité de population élevée (près de 400 hab/km²) engendre une importante spéculation foncière. Cette dernière est favorisée par un contexte législatif incitant à la construction et une déréglementation du marché foncier. Ainsi, au-delà des schémas purement politiques, la canne participe, fut-ce modestement, à la préservation de ce patrimoine foncier, en favorisant l'occupation du sol. De fait, la prestation de service offre une opportunité de valorisation de plus en plus mise à profit par certains propriétaires fonciers pluriactifs.

En outre, la délimitation de l'aire géographique pour l'Aoc rhumière Martinique présente certains intérêts pour la préservation et la gestion des terres à canne. Tout Syndicat de défense d'une appellation d'origine peut saisir les autorités administratives compétentes en cas de projet de construction ou autres actions pouvant porter atteinte à l'aire Aoc. Le classement en zone Aoc est ainsi susceptible d'être valorisé pour protéger les terres agricoles, même s'il est peu probable d'y voir une protection imparable, face à l'appétit des spéculateurs fonciers.

Dans les conditions actuelles, la transmission en indivision des grandes exploitations cannières, et notamment des exploitations rattachées aux distilleries, offre davantage de perspectives, en matière de transmissibilité inter-générationnelle, que les petites exploitations. En particulier, les unités cannières de moins de 5 ha se révèlent de moins en moins viables, hormis leur intégration dans un système d'activités diversifiées. Auquel cas, la canne peut participer réellement à la stabilisation d'un tissu de petits et moyens agriculteurs et contribuer plus encore à dynamiser le développement rural.

CONCLUSION

La canne et sa filière retrouvent une place majeure dans le paysage économique martiniquais, tandis que son emprise territoriale s'accroît ces dernières années. Cette évolution est amenée à se poursuivre afin de satisfaire à la demande du marché en sucre (marché intérieur) et en rhums (marché croissant à l'exportation), tant de sucrerie que de rhum agricole Aoc Martinique. Ceci suppose pour les professionnels de cette filière de poursuivre la démarche

enclenchée en matière de qualité de la matière première et des produits fabriqués, afin de continuer à se différencier dans la commercialisation. Parallèlement, la recherche de gains de productivité agricole et industrielle est à intensifier, dans le respect des nouvelles réglementations, afin de concilier au mieux rentabilité, préservation de l'environnement et sécurité. Ceci suppose une stratégie intégrant la valorisation de la multifonctionnalité de la production et de la transformation de la canne, dans une démarche de développement durable. Cette multifonctionnalité est désormais un atout clé pris en compte pour le soutien public, dans le cadre des programmes de financement européens 2007-2013. Les modalités de financement tiennent en effet désormais compte de la combinaison de critères environnementaux, sociaux et économiques à l'échelle territoriale, notamment dans les projets de modernisation des unités de production et de transformation.

Figure 2. Production cannière et incidences potentielles sur le développement durable du territoire

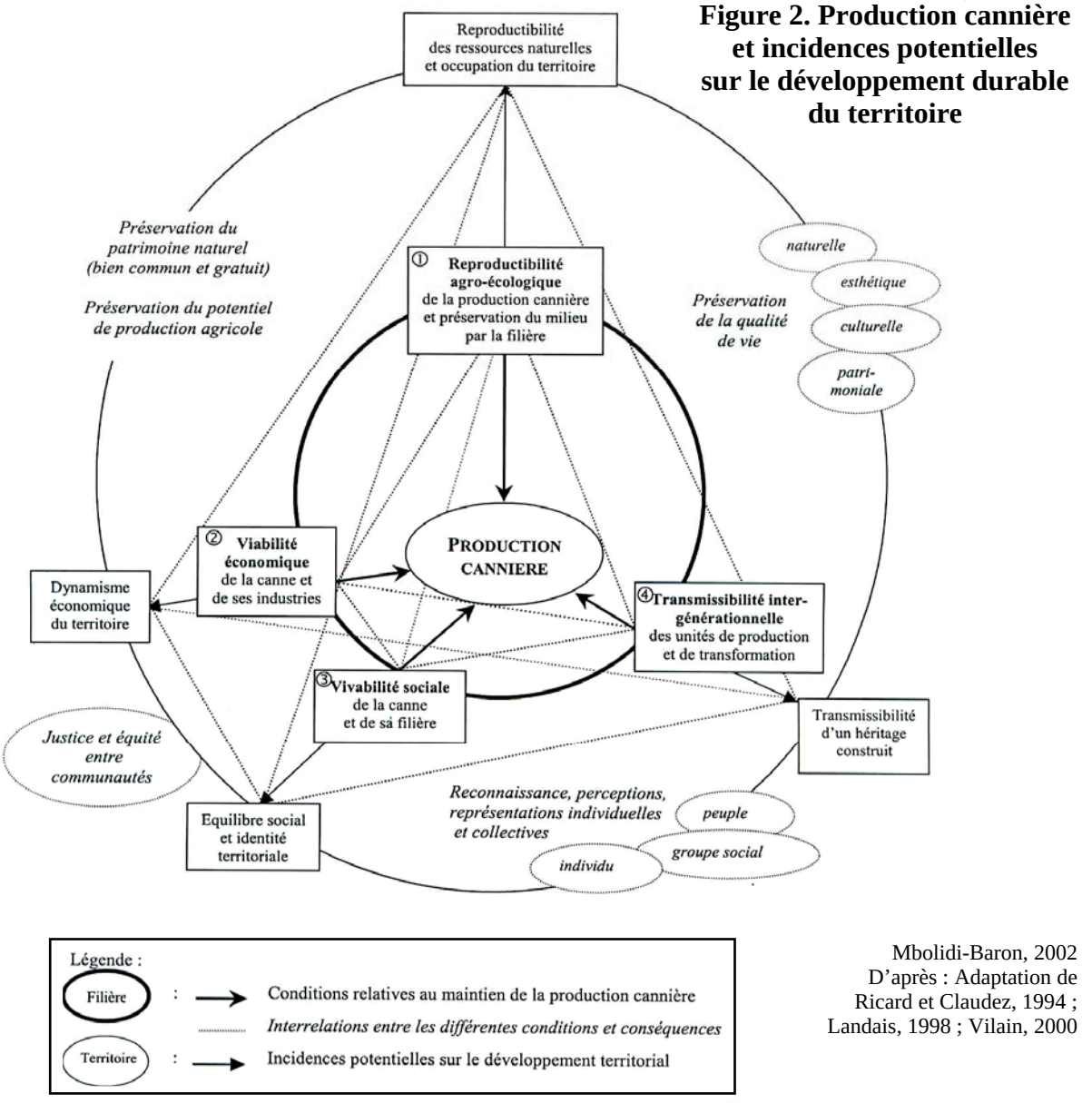

Mbolidi-Baron, 2002
D'après : Adaptation de Ricard et Claudez, 1994 ; Landais, 1998 ; Vilain, 2000

La multifonctionnalité de la filière canne-sucre-rhum, dont le développement relève tant d'enjeux économiques et sociaux, que d'enjeux environnementaux, contribue en effet à en faire un atout pour le développement durable de ce territoire. Cette contribution est confortée par l'accompagnement inhérent à l'AOC, de la production à la transformation. L'engagement de la filière vers plus de qualité, dans le respect d'une production agro-industrielle durable,

est amené à se poursuivre. Il devrait ainsi accompagner l'augmentation attendue de la sole cannière et des volumes de produits finis traditionnels (sucre et rhums) sur 2007-2013, tandis que se profilent de nouvelles alternatives.

Pour conforter cette combinaison d'atouts au niveau de la filière canne-sucre-rhum, il importe d'une part, de renforcer l'expérimentation, la formation et l'encadrement technique au profit de la filière, d'autre part, de poursuivre l'articulation entre multifonctionnalité et qualité. En confortant la dynamique enclenchée avec l'accession à l'Aoc rhumière et l'extension de la démarche qualité étendue à toute la filière canne-sucre-rhum, celle-ci se présente plus que jamais comme un atout majeur en terme de développement territorial. Cette évolution suppose la mobilisation et l'implication des différents acteurs socio-économiques pour l'ancrage du secteur agro-industriel cannier dans un véritable projet de société pour la Martinique.

BIBLIOGRAPHIE

Chambre d'agriculture de la Martinique, Ctcs-Martinique, 2007. Programme sectoriel de la filière canne-sucre-rhum. Bilan 2000-2006. Proposition 2007-2013. Lamentin, Martinique.

Ctcs-Martinique, 2007. Base de données (Access) : planteurs ; productions de canne, de sucre et de rhum ; surfaces en canne, etc. Mise à jour annuelle. Lamentin, Martinique.

Ctcs-Martinique, 2008. Site Internet. Présentation de la filière. URL : www.ctcs.mq.

Daf, 2007. Mémento agricole2007 (Résultats 2006). *Agreste Martinique, La Statistique agricole, Nov. 2007*. Direction de l'agriculture et de la forêt de la Martinique.

Iedom, 2004. Le secteur du rhum à la Martinique en 2003. Les notes de l'institut d'émission. Institut d'émission des départements d'outre-mer, Fort-de-France, 32 p.

Landais E., 1998. Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°33, pp. 5-22.

Mbolidi-Baron H., 2002. Les conditions de durabilité de la production de canne à sucre à la Martinique : une approche territoriale. Thèse de doctorat « Etudes rurales », Option Développement. Toulouse, Univ. de Toulouse - Le Mirail, 653 p.

Mbolidi-Baron H., 2005. Multifonctionnalité de la production cannière et développement durable à la Martinique : une construction territoriale. Caribbean food crops society (Cfcs), 41ème Colloque annuel, 10-16 juillet 2005, Guadeloupe.

Ricard C., Claudez P., 1994. Développement durable : concepts « durables » ? Un état des lieux des actions et réflexions menées en matière de recherche de modes de développement agricole durable. Paris, Ministère de l'agriculture et de la pêche, Dir. des affaires financières et économiques, 67 p.

Vilain L. (dir.), 2000. La méthode IDEA : indicateurs de durabilité des exploitations agricoles. Guide d'utilisation. Ministère de l'agriculture et de la pêche. Dijon, Educagri Ed., 100 p.